

*Centre Martin Luther King  
Permanence service civil et problèmes militaires du GSsA  
Permanence Service Civil de Genève  
Permanence Service Civil de Fribourg  
Beratungstelle Zivildienst Zürich  
Gruppo Ticinese per il servizio civile  
Association Suisse des Civilistes  
c/o PSC – Case postale 102– 1211 Genève 8*

Monsieur le Conseiller fédéral  
Joseph Deiss  
Département Fédéral de l'Economie  
3003 Berne

Lausanne, le 27 novembre 2003

**Concerne : Service civil –  
Appel « Non à la généralisation des programmes prioritaires »**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par la présente, nous nous permettons de vous transmettre notre appel « Non à la généralisation des programmes prioritaires ». Cet appel a été lancé de manière à assurer un service civil au service de l'ensemble de la collectivité et sans concurrence face au marché du travail. Il a été signé, à ce jour, par plus de 100 établissements d'affectation (voir en annexe l'appel signé).

Comme nous avons donné un délai de réponse trop court aux établissements d'affectation, 3 semaines pour la Suisse romande, 10 jours pour la Suisse allemande, nous avons également décidé de relancer les établissements d'affectation par voie téléphonique dans un deuxième temps. Nous vous ferons donc parvenir le nom des nouvelles organisations qui soutiendront également cet appel.

Cette campagne sera donc poursuivie dans les mois à venir. Actuellement, nous pouvons vous faire savoir que, en sus des établissements d'affectation signataires, nous avons déjà le soutien du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ). De plus, nous avons commencé à contacter d'autres organisations pouvant être interpellées par la mise en œuvre des programmes prioritaires.

Enfin, ayant appris dernièrement qu'il est question de ne plus forcément exempter les établissements d'affectation dans l'impossibilité de payer la contribution pour la main-d'œuvre fournie, nous avons également décidé d'inclure cet aspect dans la deuxième phase de notre campagne.

Par avance, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cet appel et espérons vivement que le Conseil fédéral en tiendra compte lorsqu'il sera amené à avaliser la nouvelle ordonnance sur le service civil.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre votre réponse de manière à donner suite à cet appel et à ce courrier, et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations les plus distinguées.

Pour les organisations susmentionnées

Sandrine Bavaud      Nicolas Finger

Annexe : appel « Non à la généralisation des programmes prioritaires »